

# Les 2 filles de Boualem Sansal obligées de s'humilier pour demander sa grâce puisque Macron ne fait rien

écrit par Jeanne la pucelle | 7 avril 2025



Demande de la libération de Boualem Sansal, Paris, Février 2025|Photo: Guallendra, Wikimedia Commons, [CC0 1.0 DEED](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)

Boualem Sansal a été marié à une Tchèque dont il a eu deux filles, qui ont officiellement demandé la grâce présidentielle au chef de l'Etat algérien. Accusé notamment « d'avoir porté atteinte à l'unité nationale

», l'écrivain Boualem Sansal est enfermé depuis près de cinq mois par les autorités algériennes et la justice locale vient de le condamner à cinq ans de prison ainsi qu'à une amende de 500 000 dinars. Âgé de 80 ans et souffrant d'un cancer, l'auteur publié par l'éditeur français Gallimard ainsi que le parquet algérien (qui avait requis 10 ans de réclusion) ont fait appel de ce premier jugement. Les deux filles de Boualem Sansal ont accordé à Radio Prague International un entretien exclusif :

Sabeha|Photo: Archives de Sabeha

« Je m'appelle Sabeha. Je suis la plus jeune fille de Boualem Sansal. »

« Moi, je suis Nawal, sa fille aînée. Je ne parle plus français parce que je ne l'ai pas parlé depuis très longtemps. C'est très difficile pour moi. »

**Quand avez-vous été en contact la dernière fois avec votre père ?**

« Ça fait environ deux ans. Non, peut-être moins. Un an et demi. »

**Est-ce que vous, ses deux filles, avez également la nationalité algérienne ?**

Sabeha : « Oui, je l'avais à l'époque quand j'ai vécu en Algérie un an et demi (à la fin des années 1980, début des années 1990, ndlr), parce que j'avais perdu mon visa avec mon passeport tchèque et j'ai dû aller à l'ambassade prendre la nationalité algérienne. Mais je ne suis pas sûre que les Algériens me prennent toujours pour une Algérienne. »

Nawal : « Ah oui, je pense qu'on a toujours la nationalité algérienne. Tu ne peux pas perdre la

nationalité quand le père est algérien. Tu as la nationalité algérienne, automatiquement. J'habitais en Algérie avec maman jusqu'à l'âge de 5 ans. »

**Et votre père, Boualem Sansal, savez-vous quand il est venu à Prague pour la première fois ?**

Nawal|Photo: Archives de Nawal

Nawal : « Dans les années 1960. Vers la fin des années 1960. Et moi je suis née en 1971. »

**Comment avez-vous réagi au moment où vous avez eu la confirmation que votre père avait été arrêté par les autorités algériennes ?**

Sabeha : « Parce que je savais déjà qu'il avait pris la nationalité française, je ne pouvais pas comprendre pourquoi, à ce moment-là, il est à nouveau retourné en Algérie... »

Nawal : « Je ne sais pas, dans le même temps nous n'étions pas surprises parce que la situation est difficile politiquement. Nous n'avons pas compris pourquoi il est rentré en Algérie. Je ne sais pas. Parce qu'il devrait savoir que les relations entre les deux pays, entre la France et l'Algérie, ne sont pas bonnes, ne sont pas faciles. Alors, je ne comprends toujours pas pourquoi il est rentré. »

**Demande de grâce présidentielle par l'intermédiaire de la diplomatie tchèque**

**À quel moment êtes-vous entrées en action ? À quel moment avez-vous demandé la grâce présidentielle officiellement ?**

Jan Czerný|Photo: Ambassade de la République tchèque à Alger

Sabeha : « L'ambassadeur tchèque à Alger, Jan Czerný,

m'a contactée et m'a proposé de faire une lettre adressée directement au président Tebboune. Seulement ma sœur et moi, en tant que ses filles et sans interaction avec la France. C'est comme ça que ça s'est passé. »

**De quand date votre première lettre ?**

« Si je me rappelle bien, il a été interpellé le 16 novembre et je pense que nous avons fait cette lettre fin novembre ou début décembre. »

**Est-ce qu'il y a eu une réaction à cette lettre ?**

« Non, aucune réponse. Pourtant cette lettre, parce que nous ne pouvons pas faire une lettre adressée au président comme ça en utilisant la poste tchèque, a été envoyée via notre ministère des Affaires étrangères. Et nous n'avons reçu aucune réponse. »

**Avez-vous écrit d'autres lettres depuis qu'il y a eu cette condamnation officielle en justice la semaine dernière ?**

« Non. Nous avons fait une lettre personnelle adressée à notre père, mais aussi via notre ambassadeur. C'était deux lettres au total, mais toujours transmises par notre ambassadeur tchèque à Alger. »

**Que savez-vous de son état de santé qui préoccupe beaucoup de monde actuellement ?**

Sabeha : « J'étais en contact avec Antoine Gallimard, qui a des informations plutôt rassurantes. Mais je ne sais pas. Je ne sais pas d'où viennent ces informations. Officiellement, on ne sait rien. »

**Vous êtes inquiètes ?**

Nawal : « Oui, c'est une maladie grave. Donc, je suis inquiète. »

**Sentez-vous que la mobilisation internationale pour demander la libération de votre père fonctionne ?**

Sabeha : « Oui, je pense que oui. Les conférences, chaque jour, les articles, vraiment, les réunions pour la libération de Boualem, il y a beaucoup de choses. Les autres écrivains ont signé une demande de libération. Oui, je pense que beaucoup de choses sont actuellement faites. »

**Si vous aviez un message à adresser aux autorités algériennes, quel serait ce message ?**

« Premièrement, j'attendais une réponse. Ce que je voudrais, c'est qu'ils le libèrent. Il se défend tout seul parce qu'il est sans son avocat, isolé absolument. »

**Il faut rappeler que son avocat français n'a pas obtenu de visa pour se rendre en Algérie.**

Sabeha : « Oui. Je pense qu'il n'a aucune chance d'obtenir le visa et je pense que papa reste toujours sans soutien. Sans avocat, il se défend tout seul. Alors, je pense que comme le ramadan a fini, fin mars, à ce moment-là, j'ai lu dans la presse que le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, peut faire en sorte qu'il soit libéré avec une grâce présidentielle... On va attendre à ce moment. »

Nawal : « Nous souhaitons une grâce présidentielle, parce qu'il est vieux et qu'il est malade. »

Selon la presse algérienne, Boualem Sansal est actuellement détenu au pavillon médical pénitentiaire de l'hôpital Mustapha Pacha, à Alger. **Le prix Jiří Theiner pour la liberté de parole** doit lui être attribué lors du prochain salon du livre de Prague, **Svět knihy Praha**, organisé du **15 au 18 mai 2025**.

[https://francais.radio.cz/algerieboualem-sansal-de-tcheq  
ue-les-deux-filles-de-lecrivain-demandent-la-8847521](https://francais.radio.cz/algerieboualem-sansal-de-tcheq<br/>ue-les-deux-filles-de-lecrivain-demandent-la-8847521)